

SEJOUR à Ayn : Une semaine près d'Aiguebelette.

Informations complémentaires

Du Lundi 9 Juillet au Vendredi 13 Juillet 2018

Rendez-vous à la Villa Arthaud, 11 avenue Jean Perrot à Grenoble, à partir de 8h 00 du matin. Départ du car à **8h 45**.

Veuillez stationner avenue Colonel Driant (rue à droite après l'école maternelle Driant).

Retour prévu le vendredi à **17h 30**. Nous accueillons les enfants jusqu'à 18h 00.

ADRESSE Centre « Les Tilleuls »
Vétonne
73410 AYN

LES ACTIVITES Situé à Ayn, dans une ferme près du lac d'Aiguebelette, le groupe participe à la vie de la ferme et découvre la région à travers des balades et des activités nautiques.

Nous serons tout particulièrement attentifs au rythme de vie des enfants (temps d'activités, temps de repos, sommeil, repas, etc...) afin que ce séjour constitue pour eux un réel moment de vacances et de détente

AU PROGRAMME (les activités peuvent être annulées ou remplacées selon les conditions météorologiques)

- Mardi : paddle et canoë-kayak avec « Vertes Sensations »
- Mercredi : baignade et pédalo sur le lac
- Jeudi : sentier du Follaton Un sentier agréable traversant ruisseau et vallons; le Follaton est un petit être légendaire local qui, jadis, avait la réputation de protéger les habitants et leurs maisons ! Boucle de 2h30 à pas d'enfants.

RENCONTRE AVEC LES FAMILLES

Une rencontre est prévue le **Mardi 3 Juillet à 18h30**, à la Villa Arthaud à Grenoble. La directrice sera présente pour vous présenter le programme et le projet et répondre à vos questions.

A FOURNIR obligatoirement pour que votre enfant puisse bénéficier des activités nautiques :

A remettre au responsable du séjour le matin du départ ou lors de la réunion (ne pas envoyer par courrier) : **une photocopie de l'attestation officielle de test de natation de 25 m.** (le faire passer dans une piscine municipale).

FACTURE CONCERNANT LE SEJOUR :

Le paiement de cette facture doit s'effectuer **IMPERATIVEMENT AVANT** le début du séjour, et conditionne le maintien de votre réservation.

La directrice
Emmanuelle RESSE

AYN - SEJOUR ETE 2018

LISTE DES VETEMENTS ET DU MATERIEL A EMPORTER (à titre indicatif)

Nous vous conseillons de marquer à son nom tous les vêtements de votre enfant, de porter l'ensemble de son trousseau sur cette liste, et de la fixer à l'intérieur du bagage.

DEPART		LISTE DU TROUSSEAU CONSEILLE	RETOUR	
Sur l'enfant	Dans le bagage		Sur l'enfant	Dans le bagage
		NOM et Prénom de l'enfant :		
.....	5 slips
.....	5 tee-shirts
.....	1 pull léger
.....	2 shorts ou pantacourts
.....	1 pull chaud ou polaire (il fait parfois frais en montagne en juillet)
.....	2 joggings
.....	1 pantalon
.....	1 pyjama
.....	5 paires de chaussettes
.....	1 Kway ou autre vêtement de pluie imperméable
.....	une casquette
.....	1 maillot de bain
.....	1 serviette de bain
.....	Des mouchoirs
.....	2 paires de baskets
.....	1 paire de chaussures d'intérieur ou de chaussons
.....	1 nécessaire de toilette (gel douche, dentifrice, brosse à dents, gant de toilette, peigne ou brosse, etc ...)
.....	1 serviette de toilette
.....	1 petit sac à dos
.....	1 gourde
.....	1 grand sac pour les vêtements sales
.....	Crème solaire et lunettes de soleil
.....	Sac de couchage
			

COUCHAGE : Apporter un sac de couchage ; les draps housses et taies d'oreillers sont fournis par le centre d'accueil.

OBJETS DE VALEUR : Eviter d'amener des objets de valeur : bijoux, téléphones portables etc... ; l'association ne peut assurer le remboursement de ces objets en cas de perte ou de disparition.

Les friandises sont acceptées si elles sont partagées avec le groupe.

REMARQUE : Si l'enfant suit un traitement médical, joindre la photocopie de l'ordonnance avec les médicaments, et remettre le tout au responsable du séjour, au moment du départ.

**POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER AU SIEGE DE L'ASSOCIATION
Villa Arthaud 11 avenue Jean Perrot 38100 GRENOBLE - TEL. : 04 76 87 76 41**